



PLANNINGS 2020-2021

COURS COLLECTIFS	JOURS	HORAIRES
DANSE		
Éveil (4/5 ans)	Lundi	17h30/18h15
Initiation (6/7 ans)	Mardi	17h30/18h30
Enfants 1	Mercredi	15h/16h10
Enfants 2	Mercredi	16h30/17h40
Ados 1	Mercredi	18h/19h15
Ados 2	Mardi	18h45/20h
Ados 3	Jeudi	18h45/20h
Jeunes – Adultes / Avancé	Mercredi	19h15/20h30
Adultes	Lundi	19h30/20h45
Adultes	Mardi	20h/21h15
Adultes	Jeudi	20h/21h15
Pilâtes	Vendredi	12h20/13h10
THEATRE		
Éveil (5/7 ans)	Mercredi	13h45/14h45
Enfants 1	Mercredi	13h20/14h50
Enfants 2 (élèves en doubles disciplines : prioritaires)	Mercredi	14h50/16h20
Ados 1 (élèves en doubles disciplines : prioritaires)	Mercredi	16h20/17h50
Ados 2	Mercredi	17h50/19h10
Ados 3	Lundi	18h30/20h
Adultes	Lundi	20h/21h30
Adultes	Mardi	18h30/20h
Adultes	Jeudi	20h/21h30
ARTS PLASTIQUES		
Éveil / Initiation (4-7ans)	Jeudi	17h30/19h
Enfants	Mardi	17h30/19h
Ados Adultes	Mardi	19h15/20h45
MUSIQUE		
Éveil (4-6 ans)	Mercredi	14h45/15h30
Chant - Enfants	Mercredi	13h45/14h45
Chant - Adultes	Mercredi	20h/21h15
Ateliers : musiques actuelles (rock, pop, chant) :	A définir Bimensuel	Durée 1h

COURS PARTICULIERS / DUO	JOURS	FREQUENCE	DUREE
MUSIQUE-DANSE-THEATRE-ARTS PLASTIQUES (exemples de formules)			
Cours particuliers	A définir	Bimensuel	1h
Cours particuliers		Hebdomadaire	30 min
Cours duo			45 min



TARIFS

NOUVEAUX ELEVES A L'ECOLE : 1 essai gratuit sur une discipline de votre choix, entre le 2 et le 13 septembre, sur pré-inscription.

Pour chaque élève : une adhésion de 12 € à l'association de l'école : « J.E.C » sera demandée à l'inscription.

COURS COLLECTIFS

Âges	Cours unique	Septembre		Trimestre	
		1 COURS	2 COURS	1 COURS	2 COURS
4/5 ans	10 €	35 €	50 €	90 €	130 €
6/12 ans	12 €	40 €	55 €	110 €	160 €
13 ans et +	15 €	50 €	65 €	130 €	190 €

- Familles : - 10 % offert sur le total
- Paiement en 4 chèques lors de l'inscription : septembre, octobre, janvier, avril.
- Le tarif indiqué Septembre et Trimestre est valable sur un engagement annuel. Les adultes qui le souhaitent peuvent s'engager sur seulement un trimestre moyennant une majoration de 10 euros sur le tarif trimestriel indiqué ci-dessus. Ces mêmes personnes sont concernées par le tarif au cours unique sur septembre.
- Autres cas particuliers : voir avec le professeur.

COURS PARTICULIERS / DUOS

Préparation aux examens	Planning et tarifs en fonction du programme et des objectifs.	
MUSIQUE-DANSE-THEATRE-ARTS PLASTIQUES	Engagement	
Cours particulier 1h / bimensuel	80 € / mois	Annuel
Cours particulier 30min / mensuel	85 € / mois	Annuel
Cours duo 45min	68 € / mois / pers.	
Pratique collective Ateliers musiques actuelles	28 € / mois	Annuel
Pratique collective Pour élèves en cours individuels	+17 € / mois	Annuel

Le Beau Volume propose aussi des stages, sur des week-end et pendant les vacances scolaires. Renseignez-vous !



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les informations de ce bulletin sont confidentielles et ne feront l'objet d'aucune diffusion. Elles sont destinées à l'usage exclusif de l'école, pour son fonctionnement interne et sa communication.

FICHE ELEVE

NOM : PRENOM :	E-MAIL : (des deux parents si parents séparés) - -
Noms des parents (si différent de l'élève) : - -	TELEPHONE : (des deux parents si parents séparés) - -
DATE DE NAISSANCE ELEVE : .. / .. / ..	N° SECURITE SOCIALE ELEVE :
ADRESSE POSTALE 1: CODE POSTAL : VILLE :	ADRESSE POSTALE 2: CODE POSTAL : VILLE :
DISCIPLINES CHOISIES : (entourer) : Danse / Théâtre / Arts plastiques / Musique Année scolaire : / COURS CHOISIS :	Détail paiement (voir fiche TARIFS) :

Attention : par mon inscription, je prends connaissance du REGLEMENT INTERIEUR et l'accepte.

DROIT A L'IMAGE : j'autorise LE BEAU VOLUME à publier les photos et vidéos de mon enfant Ou de moi-même (prises à l'occasion d'évènements artistiques, de créations, spectacles, ou en ses locaux) dans des articles de journaux, programmes, site internet, flyers et autres médias images ou vidéos permettant de communiquer sur l'activité artistique de l'école.

FAIT A
Le : .. / .. / ..

SIGNATURE :



PIECES JOINTES

- 1) Le bulletin d'inscription complété,
Si plusieurs membres d'une même famille, remplir un bulletin par personne et grouper les inscriptions.
- 2) Un certificat médical pour les cours de danse
- 3) Une attestation d'assurance : responsabilité civile
- 4) Le règlement de l'école (ci-dessous) accompagné de la mention « lu et approuvé » et signé par le représentant légal de l'élève.
- 5) Le règlement à l'ordre de « Le Beau Volume »
SAUF POUR INSCRIPTIONS AUX COURS PARTICULIERS / DUOS - MUSIQUE
Règlement à l'ordre demandé par le professeur concerné, en début d'année.

MERCI DE PREPARER L'ENSEMBLE DES PIECES A NOUS REMETTRE EN UNE SEULE FOIS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.

RE-INSCRIPTIONS / Anciens élèves :
Vendredi 26 juin à 17h30 – 19h
Samedi 27 juin à 10h30 -12h

PRE-INSCRIPTIONS / Nouveaux élèves :

Samedi 29 aout 2020 :
15h/17H30 : PERMANENCE INFORMATION / PRE-INSCRIPTIONS / VISITE DU LIEU

REPRISE DES COURS : mercredi 2 septembre 2020



REGLEMENT INTERIEUR

RENTREE ET INSCRIPTIONS :

- Le dossier d'inscription doit être complet (avec notamment le règlement intérieur « lu et approuvé » signé et les paiements par chèques).
- Possibilité pour les nouveaux élèves de prendre un cours d'essai sans engagement par discipline, avant de s'inscrire (seul un cours collectif sera offert / personne).
- Pour les réinscriptions, l'engagement annuel et le tarif qui en découle induit un règlement global de quatre chèques dont le mois de septembre.
- Pour les mineurs et tous les élèves de théâtre, l'engagement est d'office à l'année et non remboursable.
- Année 2020-2021 : Les activités commencent le mercredi 2 septembre 2020. L'année se termine le dimanche 27 juin 2021 au soir.
- Le trimestre démarre au 1^{er} jour du mois et se termine au dernier jour du 3^{eme} mois de la période. (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril)
- Pour soutenir l'association de l'école : une participation de 12 euros par élève est demandée en début d'année lors de l'inscription.

ABSENCES ASSIDUITE :

- Vous décidez d'être élève de notre école, cela induit une confiance en notre établissement et en notre équipe, l'engagement n'est pas que financier, nous attendons de nos élèves un investissement personnel, une assiduité, un respect pour le travail effectué avec les différents groupes dans les cours.
- Absences : prévenir par mail ou par téléphone systématiquement.
- En cas d'absence de l'élève, l'engagement de l'élève envers l'établissement, sur une période donnée (trimestre ou année) ne peut être modifié, annulé, reporté ou étendu au-delà de la période initialement prévue, quel qu'en soit les motifs : l'école ne peut être tenue pour responsable.
- Au bout de trois absences injustifiées de l'élève, l'établissement se réserve le droit de redonner la place à quelqu'un d'autre, ne moyennant aucun remboursement.
- Les cours manqués peuvent parfois être rattrapés sous réserve d'accord du professeur.

COMPORTEMENT :

- Pas de chewing-gum pendant les cours ni de portable allumé.

MATERIEL ET TENUES :

- Les élèves doivent se rendre en cours avec une tenue et un matériel approprié à la discipline artistique pratiquée.
- En début d'année, ne se procurer que les effets, instruments, fournitures demandées par le professeur en ne suivant que les références demandées par ces derniers.

EVENEMENTS :

- Des évènements occasionnels peuvent engendrer la vente de billets d'entrées. (Tarif moyen autour de 10 € la place suivant la salle de spectacle...)

REGLES D'USAGE DES LOCAUX :

- Les règles concernant le port de chaussures, doivent être respectées à la lettre pour le confort, la propreté et la durabilité des équipements et notamment du plancher de danse.

- Pour les activités ayant lieu au sous-sol, l'accès se fera par la deuxième entrée située à l'arrière.
- Si l'accès piéton est possible, cette voie d'accès aux garages reste privée et il est formellement interdit de stationner ou se garer sur cette voie.
- Pour déposer les élèves merci de stationner sur les places de parking présentes aux alentours.

SECURITE :

- L'école décline toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation des effets personnels.
- Nous vous invitons à bien refermer la porte du hall 1, derrière vous.
- Hors des temps de cours dans les salles destinées aux différentes disciplines artistiques, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents/accompagnateurs.

VACANCES :

- Pas de cours collectifs pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- LE BEAU VOLUME propose des stages et autres projets artistiques sur les temps de vacances et week-end.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

- L'école s'engage à dispenser un minimum de 30 cours / an.
- LE BEAU VOLUME propose des cours dispensés par des artistes enseignants. C'est une volonté de l'école pour stimuler la créativité au sein des cours.
- De manière exceptionnelle et en concertation avec les élèves, un professeur peut être amené à reporter un cours afin de répondre à ses engagements d'artiste.
- Clause exonératoire de force majeure :
En cas de fermeture exceptionnelle indépendante de notre volonté, Le Beau Volume ne propose pas de remboursement. Cependant, l'établissement s'engage à mettre en place un système de rattrapage des cours et se réserve le droit d'organiser ceux-ci selon un format et un créneau horaire différents de ce qui fut proposé en début d'année.

Date :
Je soussigné :
Représentant légal de l'élève :
Mention « lu et approuvé » :
SIGNATURE :

LE BEAU VOLUME vous souhaite la bienvenue !

LE BEAU VOLUME
3 place abbé Chanlon
21000 DIJON

lebeaувolume@gmail.com - 06 88 88 76 07



COURS PARTICULIERS /DUOS

10 COURS PARTICULIERS	1h MENSUEL	40 € / Mois
20 COURS PARTICULIERS	1h BIMENSUEL	80 € / Mois
33 COURS PARTICULIERS	1h HEBDO (hs vac)	120 € / Mois
33 COURS PARTICULIERS	45 min HEBDO (hs vac)	100 € / Mois
33 COURS PARTICULIERS	30m HEBDO (hs vac)	85 € / Mois
33 COURS DUO	45m HEBDO (hs vac)	68 € / Mois

- Un horaire est posé conjointement avec l'élève, le professeur et Le Beau Volume, et les mensualités de paiement démarrent.
- Le tarif ci-dessus est calculé sur la base de 33 cours hebdo payants dans l'année lissé sur dix mois.
Et pour les nouveaux élèves : + 1^{er} rdv / cours d'essai gratuit en septembre, puis 15 euros le reste de l'année.
Durée : 30min à 1h suivant le professeur.
- L'élève règle ses cours pour l'année complète, en septembre auprès de son professeur, il fournit 10 chèques à l'ordre demandé par le professeur, et un chèque de 12 euros à l'ordre de JEC.
- L'élève s'engage à suivre les cours sur une période d'une année scolaire démarrant le 2 septembre et se clôturant le 27 juin 2020 (34,5 semaines).
- L'élève s'engage à suivre ses cours sur l'horaire qui lui a été réservé par son professeur et Le Beau Volume :
.....
- En cas d'absence : prévenir 48h-24h à l'avance sinon le cours est perdu. Les absences sont à la charge de l'élève mais si ce délai est respecté : un cours peut être déplacé très exceptionnellement. Le

professeur se réserve toutefois la liberté d'accepter ou de refuser le report si cela ne lui convient pas.

- Clause exonératoire de force majeur :
En cas de fermeture exceptionnelle indépendante de notre volonté, la totalité du volume horaire des cours payés en amont sera rattrapée à posteriori. Cependant, l'établissement s'engage à mettre en place un système de rattrapage des cours et se réserve le droit d'organiser ceux-ci selon un format et un créneau horaire différents de ce qui fut proposé en début d'année.

INFORMATION

Les élèves qui suivent des cours particuliers ou duo en musique, sont encouragés à suivre les ateliers de musiques actuelles, dans lesquelles plusieurs élèves pourront être réunis pour travailler des projets collectifs en petite formation de niveau similaire, avec comme objectif de présenter un projet en fin d'année.

La fréquence des ateliers : 1h bimensuel

Tarif : +17€ / mois pour un élève inscrit en cours particulier ou duo.

Nom :

Prénom :

Age :

Téléphone :

Email :

Discipline :

Niveau :

SIGNATURE